

**Commune de SAINT-VICTOR**  
**Séance du 14 septembre 2024**

Le samedi 14 septembre 2024 à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

**Présents** : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD,

**Absent** : Jessica MOTTIN pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL ; Bernard MAGNOULOUX pouvoir à Axel CABLÉ ; Axel CABLÉ.

**Objet** : *Subvention exceptionnelle en faveur de l'association Les Notes Boisées*

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de l'association Les Notes Boisées.

Il rappelle qu'il s'agit d'une association à but non lucratif à pour but d'animer la commune en organisant des manifestations musicales.

Ceci étant exposé, Monsieur le maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Les Notes Boisées afin de participer au démarrage de l'association.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Article 1 ; d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Les Notes Boisées.

Article 2 : de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL




Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0